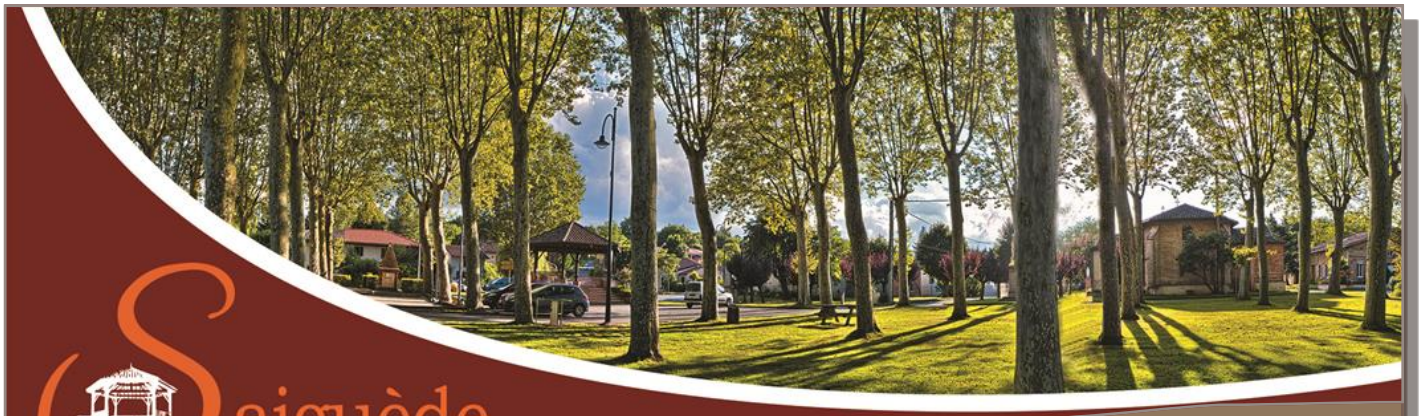

Saiguède

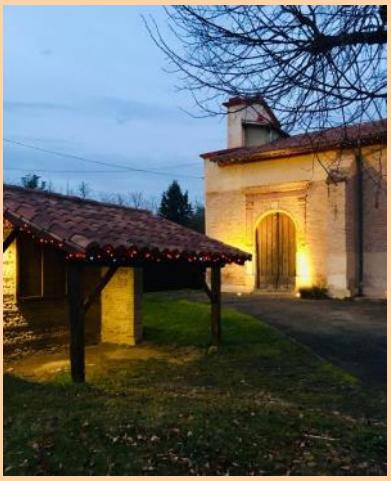

Meilleurs Voeux

Pour 2022

Le Petit Saiguèdien... n° 47 - Janvier 2022

Saiguède

SOMMAIRE :

Page 2 : Sommaire
& Composition Commission Communication.

Page 3 : Edito

Pages 4 à 15 :
Vie du Village
p 4-: Commémoration du 11 Novembre 1918
p 5 : Noël à l'Ecole
p 6 : Noël à l'ALAE
p 7: Programme Février MJC
p 8 : Disparitions au village
p 9 : Comité des Fêtes
p 10 : Un village d'entraide
P 11 : Retour SERD– Nettoyons Saiguède
P 12 : Retour SERD—Inauguration Chocolivre
P13 : Retour SERD—Ateliers créatifs Récupalysz
P 14-15 : Conseils Municipaux

Pages 16 : Environnement - *Grippe Aviaire*

Pages 17 à 26 :
Infos Pratiques Saiguédiennes
p 17 : Recensement
p 18 : Élections
p 19 : Les Urgences Médicales
p 20-21 : Mails frauduleux
p 22 : Muretain Agglo—Contrat de Territoire
p 23 : La Maison départementale de proximité
p 24 : Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD
p 24: Où trouver des annonces
p 25 : L'aide aux aînés (téléasssistance 31 et Ki-moun)
p 26 : Simulateur conservation documents

Pages 27 - 28 : Dossier « Je peux le faire ! » La Recette de Saison

Page 29 - 30 : Manifestations 2022

Page 31 : Etat Civil

Page 32 : Les numéros et horaires utiles

Directrice de la publication *: Catherine Cambefort-Ortéga*

Commission *: Sandrine Brousset, Gwenaelle Debergues, Marie Leyreloup, Stéphane Nohet, Brigitte Ribère, Heidi Segaud*

Edito

Chers Saiguédiennes, Saiguédiens,

Nous espérons que vous avez tous passé de bonnes fêtes de fin d'année malgré ce contexte particulier.

2021 est enfin terminée, cette période anxiogène de pandémie chamboule nos vies quotidiennes, amicales, festives, professionnelles depuis trop longtemps. Tout le monde est fatigué, nos jeunes enfants et adolescents notamment, nos ainés souffrent d'isolement. Il est urgent de pouvoir reprendre une vie normale.

Nous souhaitons que la nouvelle page à écrire « 2022 » nous libère de toutes ces contraintes et nous permette de réaliser tout ce que nous ne faisons plus depuis des mois. A cette heure tous les espoirs sont permis, il semblerait que l'horizon s'éclaircisse. En ce début d'année restons optimistes, après les tempêtes le calme revient toujours.

En ce début d'année, nous aurons une pensée pour ceux qui nous ont quittés et leurs familles.

Je profite de ce moment avec vous pour remercier tous les employés, titulaires ou remplaçants, les membres des associations et les bénévoles de notre commune ou communes voisines, qui nous aident au quotidien, qui font vivre notre village et qui souvent agissent anonymement pour le bien de tous.

Je remercie l'équipe éducative de notre école des 6 collines, les personnels périscolaires en lien avec l'éducation qui favorisent son bon fonctionnement et prennent soin au quotidien de nos enfants.

Je remercie toutes les personnes qui ont répondu à notre appel à soutien pour cette jeune femme qui démunie de tout et sans famille, vivait dans sa voiture, sur notre commune. Grâce aux actions diverses menées par les uns et les autres, à vos soutiens, elle a pu être accueillie dans un logement d'urgence et tout est mis en œuvre pour qu'elle puisse poursuivre un chemin de vie plus serein. Cet évènement nous prouve une fois de plus que c'est bien tous ensemble que nous pouvons parvenir à améliorer les conditions de vie de chacun d'entre nous. La bienveillance est primordiale dans cette période troublée. L'équipe municipale est heureuse de représenter un village bienveillant, solidaire et à l'écoute des uns et des autres.

Voilà maintenant deux ans que nous ne pouvons nous réunir pour la cérémonie des vœux et de la galette des rois, les moments de rencontre sont rares. Nous souhaitons la bienvenue aux familles qui ont choisi notre village pour démarrer une nouvelle vie. Nous espérons qu'ils s'y sont bien installés. Merci à ceux qui ont déjà inscrit leurs enfants dans notre école et qui se sont présentés en Mairie. Ce temps de rencontre a permis, à certains d'entre eux, de connaître le fonctionnement des pratiques quotidiennes (ordures ménagères, démarches administratives, école, collège, lycée, horaires de bus …) et ainsi ils ont pu obtenir réponse à leur questionnement.

Nos actions 2022 seront essentiellement axées sur la rénovation de la salle des fêtes et associative qui permettra aux différentes structures en sommeil suite au Covid de se réveiller et de réaliser de beaux programmes festifs, culturels, conviviaux et autres…Nous reviendrons vers vous sur ce sujet car actuellement les augmentations excessives nous conduisent à revoir certains éléments et ainsi maintenir l'enveloppe prévue.

Chers administrés, nous vous souhaitons une belle année 2022. Qu'elle vous apporte ainsi qu'à tous vos proches santé, bonheur, réussite et nombreux moments de joie.

Bien à vous tous

Catherine Cambefort-Ortéga,
Votre maire

Vie Du Village

Hommages

Commémoration du 11 Novembre 1918 :

En raison de la crise sanitaire, il y avait longtemps que nous n'avions eu une commémoration avec autant de monde et cela a fait chaud au cœur de vous retrouver autour de cette cérémonie. Les enfants de l'école, sous l'œil bienveillant de leurs parents et enseignantes ont lu des lettres retraçant cette terrible époque.

Toujours fidèles, étaient présents les anciens combattants des communes environnantes, les portes drapeaux accompagnés pour cette occasion de l'Entente Saint-Lysienne qui a pu enfin faire résonner ses instruments au rythme des musiques militaires.

Madame le Maire, accompagnée des élus et des enfants a déposé une gerbe au monument aux morts.

Vie Du Village

Jeunesse –Ecole

Noël à l'école

Le Père Noël est arrivé avec sa jolie cariole, tractée par son ami « Marcel » l'âne, pour rendre visite à nos écoliers. Petits et grands étaient ravis des cadeaux apportés. Pour le remercier des élèves lui ont offert de beaux dessins et d'autres entonnaient de jolis chants. Peut-être à l'année prochaine si tout le monde est bien sage...

Vie Du Village

Jeunesse

L'équipe de l'ALAE vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022!

A cette occasion petit retour sur la magie de Noël à l'ALAE...

Vous avez sans doute pu apercevoir dans le village quelques décorations, ainsi qu'à la Mairie et sur les extérieurs de l'école. Ce sont vos petits artistes qui en sont à l'origine grâce aux propositions d'activités faites par l'équipe d'animation.

Le 16 Décembre dernier a eu lieu le traditionnel repas de Noël à la cantine, il fut très apprécié de tous.

Merci à Nelly et Séverine pour la jolie décoration du réfectoire et des tables.

Le soir-même l'équipe d'animation avait organisé un loto sur le temps ALAE, silence, concentration et stress étaient présents!

De nombreux lots furent proposés et gagnés!

Et il ne peut pas y avoir de magie de Noël sans Père Noël!!

Malheureusement à cause de la crise sanitaire et de tout le travail qu'il avait, ce dernier n'a pas pu venir voir les enfants de l'ALAE.

Cependant, il ne les a pas oublié! Et quelle surprise lorsqu'au retour des vacances des cadeaux étaient posés au pied du sapin.

C'est donc dans la joie et la bonne humeur que les enfants ont ouvert ces présents !

Jeux de construction, jeux de société, petites voitures, de quoi faire plaisir à tout le monde!

Merci Père Noël !!

Vie Du Village

Jeunesse—MJC de St Lys

Se repérer dans l'agenda ? Suivez le guide !

Familles et tout public — Adultes

FabduLys (adultes et +10 ans) — #58 Espace jeunes

Toutes les propositions se font sur inscription

FÉVRIER 2022

MERCREDI 02/02	9h30 : L'atelier des tout petits "peinture propre" 9h30 : Initiation à la relaxation 12h : Tournoi Mariokart #58
JEUDI 03/02	14h : Atelier tout à loisirs "0 déchet" Eponges démaquillantes et chouchou
SAMEDI 05/02 Samedi Culturel	9h30 : Fablab - Animation Radio - 5€ 10h : Initiation Occitan 14h "Bar à jus, bar à jeux" à la ludithèque 16h : Spectacle "Petite chimère" avec Les Voyageurs Immobiles (0-3 ans) 5€/adulte 3€/enfant
MERCREDI 09/02	9h30 : L'atelier des tout petits "bébé lecteurs" 14h : Rdv Créatif : Fabrique ton sac ! #58 14h : Fablab - Animation Radio - 4€
JEUDI 10/02	14h : Atelier tout à loisirs "0 déchet" Eponges démaquillantes et chouchou
VENDREDI 11/02	19h30 : Soirée jeux de rôles +13ans
SAMEDI 12/02	9h30 : Fablab - Animation Radio - 5€
MERCREDI 16/02	9h30 : L'atelier des tout petits "éveil musical" 12h : Sortie cinéma - 5€ #58
JEUDI 17/02	14h : Atelier tout à loisirs "Linogravure" 19h30 : Initiation relaxation
VENDREDI 18/02	19h-22h : DJ & DANCEFLOOR #58 - 14/17 ans #58
SAMEDI 19/02	9h30 : Fablab - Animation Radio - 5€

Vie Du Village

Des Disparitions inquiétantes...

Des chats qui disparaissent, une tête de biche évaporée (décoration de Noël)… Qu'il est bien triste de constater que la malveillance rode chez nous…

Qu'est-il advenu de ces chats?... Espérons qu'ils n'aient pas été victimes de malfaiteurs…

… Sachant que les félins appartenaient à des saiguédiens, les animaux sont généralement castrés et pucés (et non des chats sauvages), ils ne sont jamais rentré chez eux…

Peut-on parler de hasard au vu du nombre ?…

A noter que les maltraitances envers un animal domestique ou un animal sauvage apprivoisé ou tenu en captivité peuvent être signalées à la police ou à la gendarmerie, aux services vétérinaires de la DDPP ou à une association de protection animale. Elles sont punies par le code pénal.

Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de 3 ans de prison et de 45 000€ d'amende.

Et le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité, en dehors de toute activité légale, est puni de 6 mois de prison et de 7 500 € d'amende.

Pour autant, nous savons que dans certains quartiers, les chiens et chats dérangent parfois le voisinage. Entrée intempestive dans les maisons, aboiements incessants. Il est recommandé d'écouter et dialoguer avec son voisin afin que personne, poussé à bout, ne se fasse justice. Nous savons que ces situations peuvent finir par déraper, la presse s'en fait écho régulièrement malheureusement.

Quant à la tête de biche… si le plaisantin avait l'idée de la restituer, ce serait formidable…

Vie Du Village

Comité des Fêtes

Suite à nos précédents appels, quelques personnes nous ont fait part d'un « pourquoi pas. » Alors, nous allons prochainement les contacter et leur proposer une première réunion d'échange et d'information.

Pour autant, nous renouvelons, aujourd'hui notre appel à candidature afin de conforter cette petite équipe de volontaires et leur nombre. Si de nouveaux bénévoles souhaitaient se faire connaitre à la mairie rapidement, nous pourrions ensuite procéder à l'organisation de l'élection d'un nouveau bureau de Comité des fêtes, nous serions ravis d'épauler cette nouvelle équipe et ainsi favoriser l'activité dans notre village.

Vous aimez Saiguède, vous souhaitez donner un peu de votre temps pour animer et créer du lien entre les habitants, participer à la vie collective, alors faites-vous connaître.

Les personnes souhaitant participer à la dynamisation de notre beau village sont attendues. Il faudra ensuite élire un bureau composé d'un Président, d'un secrétaire et secrétaire adjoint, d'un trésorier et trésorier adjoint, des membres actifs et bénévoles occasionnels sur certaines manifestations.

Nous comptons sur vous !

Vie Du Village

Un village d'entraide

L'équipe municipale remercie les lecteurs et les élans de solidarité qui ont fait suite à notre article concernant une jeune fille qui se retrouvait à la rue…

Elle a pu obtenir des vêtements chauds avec la contribution de Récupalys, trouver refuge pour l'hiver dans un logement d'urgence gentiment proposé par une commune voisine. Grâce à vos dons et votre grande générosité, elle a pu régulariser son assurance voiture, passer un Noël avec un bon repas et des cadeaux pour réchauffer le cœur. Malheureusement, des soucis de santé l'empêchent actuellement de retourner au travail, une grosse panne de voiture, l'absence de proches… Elle s'accroche et tentera dès que possible de repartir en quête d'un travail, sans cela, un toit stable ne pourra pas lui être proposé. Ces situations demandent du temps, beaucoup de temps. A la fois pour la personne elle-même, dans un chemin de reconstruction, de prise de confiance en soi, de mobilisation, mais aussi du temps au niveau des démarches administratives malgré la bonne volonté de ceux qui ont tenté de lui apporter leur soutien.

Même si le bout du tunnel n'est pas encore atteint, tous ces élans de solidarité, cette entraide qui s'est mise en place font que nous sommes dans un village avec des valeurs et où le mot solidarité à toute sa place. Cela nous rend encore plus fier d'être Saiguédienne et Saiguédien …. Merci à chacun, même si nous ne pouvons pas sauver le monde, on peut le rendre plus doux…

Les mots d'Océane :

« Bonjour, Je suis Océane, la jeune fille vivant autrefois dans sa voiture, à qui vous avez effectué plein de dons et de cadeaux de noël. Je tenais à tous vous remercier pour votre soutien cela m'a fait chaud au cœur et m'a permis de vivre la vraie magie de Noël. J'ai eu beaucoup de difficultés à essayer de m'en sortir mais grâce à vous tous je me remets petit à petit sur pied. Cette année sera la bonne, j'en suis certaine. J'ai retrouvé foi en l'humanité et ça m'a fait chaud au cœur. Je souhaite pour tout le monde que du bonheur et une excellente vie devant vous. Ayant un toit présent sur la tête et étant super bien entourée, je ne peux que m'en sortir à présent.

C'est avec grande émotion que je vous remercie à tous une fois de plus et je vous souhaite une belle année et bonne santé.

Cordialement, Océane. »

Vie Du Village

Retour Semaine de la SERD

Retour sur « Nettoyons Saiguède »

Journée du dimanche 21 novembre 2021

Une belle équipe de bénévoles a participé à l'opération « nettoyons la nature » à Saiguède lors de la semaine SERD (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets). Encore un grand merci à eux !

Depuis plusieurs années cette opération est menée dans le cadre d'une sensibilisation au respect de nos espaces naturels.

Bouteilles, canettes, emballages, mégots, détritus non périssables sont retrouvés dans des lieux inattendus. La nature se voit souvent jonchée de déchets et la lutte contre cette pollution évitable doit être une priorité pour chacun d'entre nous. Jeter hors des lieux dédiés ou par les fenêtres de voiture peut générer des pollutions graves.

Au-delà d'un acte citoyen, c'est aussi l'occasion de retrouvailles, de nouvelles rencontres, d'un moment d'échange.

Nous comptons sur vous pour les prochaines dates.

Préservons notre environnement !

Vie Du Village

Retour Semaine de la SERD

Inauguration du Chocolivre

La municipalité et Recupalys ont inauguré Dimanche 21 Novembre 2021 une œuvre rurale et poétique : le "ChocoLivres".

Cette sculpture, sur la base du réemploi « nouvelle vie » a l'objectif de créer au milieu du village, un espace non marchand, d'échange et de culture pour tous où les livres reprennent vie en s'exposant sur la place publique et passant de mains en mains.

Sous la houlette artistique de Jean-Michel Rubio, a été choisi un vieil engin agricole, un trieur à grain, comme écrin à cette borne livre-échange car cet objet représente notre environnement rural local et mêle joyeusement agriculture et culture.

Le réceptacle à grains nous permet de créer l'illusion de livres qui s'envolent à tous vents, comme les akènes de pissenlit de la célèbre semeuse gersoise de Larousse. Et pour ceux qui s'interrogent, oui les livres ont été traités spécialement pour résister à la pluie.

Initialement gardé dans son jus, il a fini recouvert d'un nappage chocolat… d'où son appellation.

N'hésitez pas à venir découvrir cette œuvre située devant la Mairie et pourquoi pas venir déposer ou emprunter un livre, enfant comme adulte !

Vie Du Village—Association

Récupalys

Ateliers créatifs Récupalys semaine SERD :

Récupalys nous ont encore régalé durant la semaine européenne de la réduction des déchets en proposant différents ateliers de création : confection d'un calendrier de l'avent, réalisation de produits cosmétiques et ménagers, fabrication et démonstration de furoshiki (emballage en tissu), atelier couture avec la création de sacs et pochettes en tissus. Tout pour nous permettre de découvrir qu'avec de la récup', un peu de savoir faire et de débrouillardise, à plusieurs, nous pouvons faire de jolies choses pour notre quotidien, offrir, partager. Et tout ceci avec de la convivialité !

En 2022, Récupalys s'active et continue de proposer des ateliers, activités.

Peut-être vous êtes vous déjà inscrits aux ateliers de langue des signes dont les cours ont débuté samedi 15 janvier avec Thomas Goudenove un jeune saiguédien malentendant ?... Ils ont lieu les samedis à 14h30 ou les mercredis à 17h30.

Aux cours d'informatique pour ceux qui ne savent pas du tout s'en servir et qui débutent lundi 31 janvier?

Bref, encore et encore de nombreuses propositions de la part d'une équipe qui ne cesse de suggérer des activités pour faciliter le mieux vivre ensemble.

Retrouver les dates dans le calendrier, au fil de nos prochains journaux et sur leur site facebook.

Vie Du Village

Conseils Municipaux

1/ Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 Novembre 2021

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS :

01) n° 19/2021 – Taxe Aménagement

02) n° 20/2021 – Prise de compétence supplémentaire du Muretain Agglo (tourisme) : annulation de la délibération du 26 juillet 2021

03) n° 21/2021 – Recensement de la population : désignation coordonnateurs

04) n° 22/2021 – Recensement de la population : Désignation des Agents recenseurs

05) n° 23/2021 – Travaux Atelier communal : Enduit et clôture BP 2022

06) n° 24/2021 – Projet de contrat Etat-ONF 2021-2025

07) n° 25/2021 – Location Tables et chaises de la salle des fêtes aux administrés (Abri communal)

08) n° 26/2021 – Convention de mise à disposition de locaux pour le RAM

09) n° 27/2021 – Adoption Rapport CLECT transfert de charges eaux pluviales urbaines

10) n° 28/2021 – Subvention sur projet : Opération « Le temps des sourires » association Terre Blanque

11) n° 29/2021 – Convention occupation locaux nécessaires aux activités ALAE pour 2021/2022

QUESTIONS DIVERSES

Point d'avancement salle des fêtes

Conseils Municipaux

2/ Le Conseil Municipal s'est réuni le 13 Décembre 2021

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS :

01) n° 30/2021 – Indemnités gardiennage église
02) n° 31/2021 – Crédits à engager avant le Budget 2021
03) n° 32/2021 – Attribution de Compensation 2021
04) n° 33/2021 – Décision modificative : Provisionnement des créances
05) n° 34/2021 – Décision modificative : Amortissement
06) n° 35/2021 – Convention groupement de commandes : Fournitures et livraison de produits jetables et d'électroménager
08) n° 37/2021 – Rénovation Salle multi activités et demande de subventions à Monsieur le Président de Conseil Département

QUESTIONS DIVERSES

Environnement

ALERTE GRIPPE AVIAIRE

La grippe aviaire sévie régulièrement sur le territoire national.

Vous détenez des poules, des canards, des oiseaux d'ornement,
VOUS ETES CONCERNES, VOUS DEVEZ REALISER DES DEMARCHES

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel en Europe d'une part, et de l'approche de la période migratoire à risque d'autre part, la France est en situation de forte vigilance.

A ce titre, à partir de ce jour **la France passe au niveau de risque « élevé » sur le territoire hexagonal.**

La commune a été destinataire d'une notice d'information dont nous vous partageons le mode d'emploi.

Tous les particuliers détenteurs d'une basse-cour (poules, canards, oiseau d'ornement...), quel que soit le nombre, doivent :

1°) **déclarer leur poulailler en mairie** (formulaire Cerfa n° 15472*02) ou par téléservice : https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/

2°) **enfermer ou mettre sous filets tous les animaux**.

Les déclarations enregistrées en mairie seront transmises à la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

L'influenza aviaire est une maladie qui touche tous les oiseaux. Dans sa forme actuelle, elle n'est pas transmissible à l'Homme par la consommation de viandes de volailles, œufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire. Toutefois, elle a des conséquences économiques importantes.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site agriculture.gouv.fr (ministère de l'Agriculture).

Infos Pratiques

Recensement : c'est l'heure ! Et obligatoire

Un recensement de la population a lieu en ce début d'année. Il débute le 20 janvier et se termine le 19 février 2022.

A quoi cela sert ? Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

Comment ça marche ? Un agent recenseur recruté par votre mairie a distribué dans vos boîtes aux lettres la procédure à suivre pour répondre au **questionnaire en ligne**. Les personnes n'ayant pas internet ou rencontrant des difficultés devront contacter la mairie qui vous adressera un agent recenseur pour vous aider dans la démarche. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données qui sont anonymées.

Infos Pratiques

Rendez-vous aux urnes !

Une année d'élections :

- Élection présidentielle les dimanches 10 et 24 avril 2022
- Élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales de votre commune**, jusqu'au 4 mars 2022**

Inscription en ligne à l'adresse suivante: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

VOTER EST UN DEVOIR CITOYEN

Infos Pratiques

Préservons les Urgences pour les vraies urgences

De très nombreux passages aux Urgences d'Occitanie relèvent d'une prise en charge par les médecins généralistes. Ce recours inapproprié aux Urgences entraîne un engorgement des services.

Afin de permettre une meilleure régulation des passages aux Urgences et l'amélioration de la qualité de prise en charge, l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Occitanie demande aux personnes de ne pas se rendre aux Urgences **avant consultation préalable de son médecin traitant** (pendant les heures d'ouverture de son cabinet médical) et **avant appel préalable au 15**.

Cet appel permet à l'agent régulateur d'apprécier le degré de gravité de la situation et de décider de la pertinence d'un déplacement aux Urgences ou de la transmission de conseils, si la situation le permet.

Infos Pratiques

Attention Messages Frauduleux

Vous les avez peut-être vus apparaître dans vos messageries... Ces mails frauduleux, présentés comme une convocation avec l'en-tête de la gendarmerie. Sauf qu'il n'en est rien, le but est de soutirer de l'argent aux futures victimes, en prétextant qu'elles ont commis des crimes.

Ces derniers mois, plusieurs milliers de signalements de ces échanges frauduleux ont été répertoriés par la Gendarmerie, avec parfois des conséquences dramatiques.
Ne pas ouvrir ces mails !

Selon le Commandant de la Gendarmerie dans le cyberespace, il ne faut surtout "pas ouvrir le mail. Vous devez le placer dans sa corbeille numérique ou dans les spams, ne rien répondre et ne surtout rien verser comme argent".

Alors, un rappel essentiel : les services de Gendarmerie, de Police ou de Justice ne convoquent jamais les justiciables par mail. Ils le font par courrier, ou viennent les aviser ou les chercher directement chez eux.

Infos Pratiques

Attention Messages Frauduleux

mémo

COMPRENDRE LES RISQUES

L'HAMEÇONNAGE

CYBERCRIMINEL

VOL DE DONNÉES

Vous recevez un message ou un appel inattendu, voire alarmant, d'une organisation connue et d'apparence officielle qui vous demande des informations personnelles ou bancaires ? Vous êtes peut-être victime d'une attaque par hameçonnage (*phishing* en anglais) !

BUT

Voler des informations personnelles ou professionnelles (identité, adresses, comptes, mots de passe, données bancaires...) pour en faire un usage frauduleux.

TECHNIQUE

Leurre envoyé via un faux message, SMS ou appel téléphonique d'administrations, de banques, d'opérateurs, de réseaux sociaux, de sites d'e-commerce...

VICTIME

COMMENT RÉAGIR ?

- Ne communiquez jamais d'information sensible suite à un message ou un appel téléphonique
- Au moindre doute, contactez directement l'organisme concerné pour confirmer
- Faites opposition immédiatement (en cas d'arnaque bancaire)
- Changez vos mots de passe divulgués/compromis
- Déposez plainte
- Signalez-le sur les sites spécialisés (voir ci-dessous)

LIENS UTILES Signal-spam.fr Phishing-initiative.fr Info Escroqueries 0 805 805 817 (gratuit)

Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur Cybermalveillance.gouv.fr

Infos Pratiques

Muretain Agglo - Contrat de Territoire

Depuis 2016, via les Contrats de Territoire, le Conseil Départemental démontre l'efficacité de son action sur tous les bassins de vie haut-garonnais : urbains, péri-urbains, ruraux ou de montagne. Cet outil de planification en matière de coopération et d'investissement place aujourd'hui le Conseil Départemental en premier partenaire de proximité et se traduit sur le terrain par des réalisations concrètes au profit des habitants, au bénéfice de l'ensemble des communes et des intercommunalités.

Le 9 décembre 2021, les maires du Muretain Agglo, son président André Mandement, en présence de Marie-Claude Leclerc et Serge Deuilhé, étaient réunis, autour de Georges MERIC (Président du Conseil Départemental) et de tous les Conseillers Départementaux du Muretain Agglo, pour signer les contrats de territoire qui se caractérisent par une aide financière et technique.

A titre d'exemple depuis 2016, le département a soutenu 272 équipements publics de proximité sur le Muretain Agglo grâce à ces contrats, pour un montant de 20,8 millions d'euros.

La rénovation de notre école a été soutenue grâce à ce dispositif, la salle des fêtes le sera aussi.

Infos Pratiques

Maison Départementale de Proximité

Depuis près de 6 mois, la MDP a eu le plaisir d'accueillir les habitant.e.s de notre canton au sein de cette nouvelle Maison départementale de proximité. Dans ces Maisons départementales de proximité, les habitantes et les habitants du canton, et donc ne notre commune peuvent trouver non seulement toutes les informations relatives au service public départemental et à leurs droits en tant qu'usager.e.s, mais aussi un accompagnement concret pour le traitement de vos dossiers. Afin d'assurer l'égalité de traitement à celles et ceux qui ne maîtrisent pas l'outil informatique, ou n'en sont pas équipés, une aide numérique y est également proposée. Véritable lieu d'information et d'accompagnement, vous trouverez dans les Maisons départementales de proximité :

- Un relais des services départementaux; une aide personnalisée pour découvrir ou vous familiariser avec les outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones…), une aide pour vos démarches administratives de la vie quotidienne.

- Informer sur les actions du Département : Renseigner, informer et orienter les habitants sur les thématiques diverses (transports, restauration scolaire, associations, etc.)
- Une aide aux démarches départementales en ligne : Subventions, Transports scolaires, Restauration scolaire, Des conseils aux associations
- L'accompagnement aux dossiers MDPH (personnes en situation d'handicap)
- Des rendez-vous avec les acteurs jeunesse
- Aider aux démarches de la vie quotidienne : Aide informatique, Aide à la rédaction : CV, lettres de motivation, lettres de résiliation, courriers, etc.
- Accompagnement pour remplir vos formulaires et services en ligne
- Relais sur les thématiques telles que le logement, l'emploi, la famille, la santé, la retraite…
- Mise en relation / Information / Orientation
- Aide numérique personnalisée, Accompagnement et formation sur les usages numériques.

Le territoire haut-garonnais dispose déjà de 10 Maisons départementales de proximité sur le communes de : Montgiscard, Nailloux, Montastruc la Conseillère, Verfeil, Rieux Volvestre, Le Fousseret, Montréjeau, Léguevin, Cadours et Saint-Lys.

Maison départementale de proximité de Saint-Lys
1 Rue des Glycines,
31470 SAINT-LYS
05 34 60 76 50
proximite.saintlys@cd31.fr

Infos Pratiques

Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD)

Le CDAD de Haute-Garonne propose plusieurs services :

- une question juridique ? : sur les permanences gratuites des professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers de justice) en Haute-Garonne./

- « Les maisons de justice et du droit » : sur les missions et les permanences des professionnels du droit, du secteur associatif et autres intervenants proposées dans les 2 maisons de justice et du droit/

- des permanences d'information et soutien aux tuteurs familiaux (ISTF) en Haute-Garonne

- des permanences gratuites de médiateurs familiaux et du bureau d'aide aux victimes

Pour plus d'information ou prendre rendez-vous :

https://www.cdad-hautegaronne.justice.fr/

Le coin des Annonces...

Des annonces? Mais où? :

Et oui, même si l'envie y est, nous ne pouvons pas tout partager des annonces sur votre journal local préféré…

Point de pub mais… Si vous venez à la mairie, sur le comptoir ou la porte, vous y trouverez des petites annonces tel qu'une nounou pour garder vos bambins, une aide à domicile qui propose ses services pour vous soulager dans votre quotidien, l'ouverture d'un salon de coiffure dans un village voisin, juste à côté de chez nous, etc. Alors n'hésitez plus à passer découvrir les annonces déposées…

Mais si vous êtes tout nouveau professionnel sur notre commune, alors c'est avec plaisir que nous vous présenterons en tant que nouveau Saiguédien.

Infos Pratiques

Aide aux Ainés

Téléassistance 31

Tomber en se levant, en bricolant, en étant dans son jardin… A qui cela n'est-il pas arrivé? Et s'il n'y a personne pour nous relever? Les chutes domestiques sont nombreuses et peuvent avoir des conséquences graves.

Pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne met à votre disposition **un service entièrement gratuit** de téléassistance.

Au domicile, un transmetteur est installé et une télécommande ultra-légère vous est remise (sous forme de pendentif ou de bracelet). À la moindre pression, cela permet d'alerter à distance la centrale d'écoute qui déclenche alors la chaine de solidarité. Bon, faut-il encore l'avoir sur soi ou dans sa poche…Dans le tiroir de la table de nuit, il ne vous sera point utile...

Vous avez plus de 70 ans, ou vous bénéficiez de l'APA, ou de la PCH ou vous avez un taux d'invalidité de 80 % et plus, ou êtes dans une situation de particulière fragilité (soins palliatifs…)? Alors n'hésitez plus, demander la téléassistance 31 auprès du Conseil Départemental ou demandez en mairie, nous vous dirigeons vers les services compétents:

Direction politiques territoriales et infrastructures—Service aménagement territorial (Téléassistance 31)

1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse

05 34 33 32 04—teleassistance@cd31.fr

Ou en ligne : https://www.haute-garonne.fr/aide/teleassistance-31

Application pour les Aidants familiaux :

Il n'est pas toujours facile de coordonner les interventions au domicile. Pour vous aider, une application nommée Kimoun existe, lauréate du Prix Initiative aidant.e.s 2021 du Collectif Je t'aide.. Elle est à destination des aidants et des accompagnants de personnes dépendantes,

Entièrement gratuite, son but est d'améliorer l'aide apportée à une personne dépendante et coordonner les différents intervenants.

Pour en savoir plus et télécharger l'application, voici le lien : https://www.kimoun.io/

Infos Pratiques

Durée de Conservation des documents

Un nouveau simulateur

pour savoir combien de temps conserver ses papiers

C'est le début d'année et vous avez pris la résolution de faire un peu de tri dans vos papiers ?… Cependant vous vous demandez combien de temps vous devez garder vos relevés de compte bancaire, vos factures d'électricité ou de gaz, les justificatifs utilisés pour votre déclaration de revenus ? Quels sont les documents à conserver toute sa vie ?

Un nouveau simulateur disponible sur *Service-Public.fr* vous indique combien de temps conserver les documents de la vie courante : assurance, banque, famille, impôts, logement, travail, véhicule, santé… Le simulateur vous permet de connaître la durée minimale durant laquelle il est prudent de garder les documents .

Attention tout de même... Les durées indiquées sont des durées minimales. Il s'agit des délais durant lesquels vous pouvez exercer un droit, comme demander un remboursement. Il peut aussi s'agir des délais pendant lesquels on peut vous réclamer quelque chose. Par exemple, payer une amende.
Vous pouvez bien sûr garder vos documents plus longtemps, notamment pour apporter une preuve devant la justice.
En effet, les délais indiqués ne prennent pas en compte tous les cas de figure.

Ainsi, les documents peuvent être conservés plus longuement afin de servir de preuve à l'appui d'actions très différentes.

Par exemple, au moment venue de la retraite, il faudra probablement justifier que vous avez élevé l'enfant ou les enfants de votre conjoint, mais comment le prouver? Pensez à garder les documents qui pourront faire foi de ce genre de renseignement (Caf, impôts, attestations scolaires, etc).

Ce simulateur est très simple à utiliser : sélectionnez un document dans la liste déroulante ou taper un mot-clé et vous obtenez la durée minimale de conservation du document concerné. Pour sélectionner un autre document, cliquez sur « *Recommencer* ».

Près d'une centaine de documents sont proposés dans le simulateur.

Le lien du simulateur **:**

https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/ConserverSesPapiers

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Rubrique : Je peux le faire !

La chandeleur c'est le 2 février.

Mais pourquoi mange-t-on des crêpes à la chandeleur ?

Cette fête est initialement religieuse. La forme ronde et la couleur dorée des crêpes représentaient le disque solaire et le retour à la lumière. En effet, en ce début du mois de février, les jours commencent progressivement à rallonger. La consommation de crêpes serait donc un hommage au cycle de saisons et plus précisément à l'arrivée du Printemps qui annonce des jours meilleurs.

Cette fête est également accompagnée de superstitions. Si les paysans ne faisaient pas de crêpes à la Chandeleur, le blé serait mauvais l'année suivante. Pour être assuré que la récolte sera bonne et les finances prospères, ils se devaient de retourner la première crêpe en la jetant en l'air de la main droite en tenant un Louis d'or dans la main gauche, en veillant à ce qu'elle retombe parfaitement dans la poêle. La crêpe était ensuite déposée en haut d'une armoire.

Vous n'avez pas de Louis d'or?... Une pièce de notre monnaie fera l'affaire.

La Recette de la pâte à crêpe :

Pour 4 Personnes (environ 15 crêpes)

250 g de farine, 1 pincée de sel, 50 g de beurre fondu

50 cl de lait ou «50/50» avec de l'eau, 3 œufs

Sucre vanillé, ou vanille en poudre ou eau de fleur d'oranger, ou rhum… (facultatif)

Versez la farine dans un saladier, puis petit à petit le lait sur la farine tout en remuant au fouet, au centre du saladier. N'allez pas chercher la farine sur les bords du saladier, vous feriez des grumeaux. Laissez-là se mélanger au fur et à mesure (bon, au bout d'un moment vous allez quand même devoir l'aider un peu, mais ne brusquez rien). Si vous faites des grumeaux malgré tout, pas de panique, un petit coup de mixeur dans la pâte et on n'en parle plus !

Mélangez bien jusqu'à obtenir un mélange homogène.

Ajoutez les œufs, mélangez bien de nouveau. A ce moment-là vous pouvez faire reposer la pâte, de manière que la farine «travaille» au moins une heure, mais si vous êtes pressés vous pouvez passer à la cuisson immédiatement.

Versez une louche de pâte sur une poêle bien chaude (si votre poêle à un revêtement antiadhésif inutile de la huiler).

Quand la crêpe commence à se détacher sur les bords, «secouez» un peu la poêle pour détacher la crêpe complètement et avec un mouvement sec faites la sauter (ou utilisez une spatule plate pour la retourner).

Déposez la crêpe cuite sur une assiette et recommencez l'étape 4 jusqu'à épuisement de la pâte.

Rubrique : Je peux le faire !

Comment rendre la pâte à crêpes plus légère ?

LES LAITS VÉGÉTAUX

Le lait végétal est une excellente option (plus digeste), en remplacement du lait de vache (ou tout autre lait animal). Cela vous donne également l'opportunité de découvrir une nouvelle palette de saveurs, voire rendre vos crêpes bien plus gouteuses ! (Des crêpes au « lait » de noisettes !)

LA FÉCULE DE MAÏS

Vous pouvez aussi remplacer la moitié de la farine de blé par de la **fécule de maïs**, qui donne des crêpes plus moelleuses et légères en bouche. Il suffit de remplacer la moitié de la quantité de farine de blé, mais vous pouvez en remplacer plus ou moins selon vos goûts.

DE LA BIÈRE

La **bière (blonde) dans sa pâte à crêpes**, cela la rendait plus légère. Peut-être que la bière rend les crêpes vraiment plus légères ou que l'effet est surtout ressenti en bouche (du fait du gaz contenu dans la boisson qui rend le résultat forcément plus « aérien »), toujours est-il que cela aura au moins le mérite de parfumer votre pâte à crêpes ! Et pour vous qui craignez l'alcool dans les desserts (ou qui vous inquiétez pour les enfants), **l'alcool s'évapore à la cuisson** des crêpes (comme dans toutes recettes contenant de l'alcool qui passent par une cuisson), personne ne risque donc d'être « pompette » après les avoir dégusté !

DE L'EAU DANS LA PÂTE À CRÊPES

Vous pouvez aussi **« couper » le lait avec de l'eau** ! Et oui, des crêpes avec de l'eau ça fonctionne, elles sont plus légères, plus et fines et surtout plus digestes.

Pourquoi faut-il laisser la pâte à crêpes reposer ?

Les grains de farine (et d'amidon) vont pendant ce repos se gonfler de liquide et permettre le développement du **réseau de gluten**, indispensable pour obtenir **une pâte plus souple** et donc des **crêpes bien moelleuses**. Cependant, si vous n'avez pas le temps, une astuce consiste à **faire tiédir votre lait**, permettant d'accélérer le processus et de pouvoir faire vos crêpes plus rapidement…

Comment garder les crêpes chaudes pendant la cuisson ?

Pour garder les crêpes chaudes le temps de passer la pâte : posez l'assiette où se trouve les crêpes sur un saladier contenant de l'eau chaude : la vapeur d'eau va réchauffer l'assiette, qui gardera au chaud les crêpes ! Recouvrez vos crêpes d'un linge propre pour les garder au chaud et pour qu'elles ne sèchent pas.

Comment parfumer délicieusement les crêpes ?

Vous pouvez choisir de réaliser une pâte à crêpe nature, mais vous pouvez également choisir de parfumer la pâte pour encore plus de plaisir à la dégustation !

Utilisez de la **vanille** (extrait de vanille liquide, en poudre en poudre ou encore du sucre vanillé) et/ou de **rhum**, un bouchon d'eau de **fleur d'oranger**, des zestes d'orange et de citron, une orange pressée ou tout arôme de votre choix, …

Calendrier des Manifestations

Cette année 2022 encore, en raison des incertitudes liées à la crise sanitaire, le calendrier des éventuelles manifestations n'a pu encore être fixé. Voici quelques dates susceptibles d'être modifiées...
Pour les Saiguédiens qui voudraient s'essayer à la pétanque, vous serez les bienvenues les mercredis, samedis et dimanches après-midi à partir de 14h30.

Quelques rendez-vous :

Janvier :

Récupalys : c'est le mois du blanc !
- Samedi 15 Janvier 2022 : début des cours de langue française des signes (LFS)
- Samedi 22 Janvier 2022: Atelier « J'ai fait un rêve... »(Attrape-rêve)
- Lundi 31 janvier 2022: début des ateliers numériques

Février :

Récupalys : c'est le mois du ski !
- Samedi 19 Février : Atelier « Pique pas mon cailloux » (peinture sur cailloux)

Mars :

Récupalys : c'est le mois des livres !
- Samedi 19 mars : A la pointe du fil (art filaire)

Avril :

Mairie : A vos urnes !
- Dimanche 10 Avril : Élection présidentielle 1er tour
- Dimanche 24 Avril : Élection présidentielle 2ème tour.

Récupalys : c'est le mois des braderies des vêtements d'hiver !
- Samedi 23 avril : A la carte (créations avec des cartes routières)

Amusons Saiguède :
- Dimanche 17 avril : La Chasse aux oeufs

Mai :

Fériés : Dimanche 1er mai (fête du travail) et Dimanche 8 Mai (Victoire de 1945), Jeudi 26 Mai (jeudi de l'Ascension)

Récupalys : c'est le mois du vélo !
-Samedi 21 mai : Rester en carafe (terrarium)

Calendrier des Manifestations

Juin :

Fériés : Dimanche 5 Juin (Pentecôte) et Lundi 6 juin (Lundi de Pentecôte)

Mairie : A vos urnes !
- Dimanche 12 Juin : Élections législatives 1er tour
- Dimanche 19 Juin : Élections législatives 2ème tour.

Récupalys : c'est le mois de la Musique !
- Samedi 18 juin : Question de mémoire (calendrier des anniversaires)

Juillet :

- Férié de la Fête Nationale : Jeudi 14 Juillet 2022
- Mairie : C'est la fête de notre village !
- Du Vendredi 22 Juillet au Dimanche 24 Juillet 2022

Récupalys : c'est le mois du Camping !

Août :

Férié : Lundi 15 Août (Assomption)
Récupalys : Fermé pour congés.

Septembre :

Jeudi 1er Septembre : C'est la Rentrée scolaire !
Récupalys : c'est le mois de la Rentrée !

Octobre :

Récupalys : c'est le mois des Meubles!

Dimanche 2 Octobre : **Course des 6 Collines**

Novembre :

Fériés : Mardi 1er Novembre (Toussaint), Vendredi 11 Novembre (Armistice 1914-1918)

Récupalys : c'est le mois des Déco de Noël !

Décembre :

Férié : Dimanche 25 Décembre (Noël)
Récupalys : c'est le mois des Déco de Noël !

État civil

Ils sont nés en 2021

- Le 1er Février 2021 est née Aria, Ada SARTRE
- Le 17 Février 2021 est née Mia GENDRY,
- Le 28 Juin 2021 est née Elaïa ORTEGA-REYNIERS
- Le 11 Juillet 2021 est née Léna, Laura, Avelina CELAYA
- Le 07 Décembre 2021 est née Eléana FERLOTTI

Ils se sont dit Oui 2021

- Le 06 Mars 2021, Océane DELPERIER & Sophia MENDONÇA
- Le 05 Juin 2021 Evelyne RATHQUEBER & Frédéric ZAMPROGNO
- Le 03 Juillet 2021 Émilie PEREZ & Jean-Yves LE TANTER
- Le 07 Août 2021 Magalie MIOLANO & Sergio DA COSTA-PITO
- Le 28 Août 2021 Cassandra BASQUEZ-VILLEGAS & Régis SEGUELA.

Ils nous ont quittés en 2021

- Le 22 Janvier 2021, à l'âge de 47 ans, Robert CARDINA
- Le 29 Mai 2021, à l'âge de 92 ans, Henriette BUSQUERE, née MERLE
- Le 21 Août 2021, à l'âge de 57 ans, Eugénio LADEIRO PRATA
- Le 06 Novembre 2021, à l'âge de 78 ans, Marie CARDINA, née MATEUS

Horaires

La Mairie :

Accueil physique du public :

lundi : 15h30 à 18h – **mardi** : 15h30 à 19h (sauf vacances scolaires : 18h)

mercredi : 9 h à 12h – **vendredi** : 15h30 à 18h

Accueil téléphonique au : 05.61.91.68.74

e-mail : **mairie@saiguede.fr**

Site de Saiguède : **mairiedesaiguede.fr**

Facebook : **www.facebook.com/VilledeSaiguede**

Mairie Fermée :

les mercredis après-midi, jeudis et week-ends.

Le Muretain Agglo

Accueil : 05.34.46.30.30

Site : www.agglo-muretain.fr

Responsable ALAE / ALSH :

06.44.16.91.89 ou 05.61.76.85.34

Renseignements factures, paiements :

Romain Clauzet : 05.34.46.61.05 ou

romain.clauzet@agglo-muretain.fr

Numéro unique petite enfance:

05.34.60.10.40 de 09h00 à 12h00

Le Relais Assistante Maternelle (R.A.M.) :

ram@agglo-muretain.fr

Votre déchetterie de Saint-Thomas :

Du 1er avril au 30 septembre :

Lundi, mercredi et vendredi : de 14h à 18h30 :

Le samedi : de 10h à 13h et de 14h à 18h30

Du 1er octobre au 31 mars :

Lundi, mercredi et vendredi : de 14h à 17h :

Le samedi : de 10h à 13h et de 14h à 17h

Vous pourrez obtenir un autocollant à la Mairie pour y accéder, sur présentation de la carte grise de votre véhicule.

Divers

POMPIERS : 18 - SAMU : 15

GENDARMERIE : 17 – 05.34.47.01.80

Centre anti-poison : 05.61.77.74.47

Eau : 05.61.56.00.00 - EDF : 0 810 131 333

Les pharmacies de garde autour de Saiguède :

Pharmaciesdegarde.com ou le 3237

Toulouse Accueil Soins Urgents

ENFANTS - Ouvert 7 jours sur 7

COMU (Centre d'Orientation Médical Urgentiste)

05.34.59.74.01 (Centre Médical Bernadet)

Plaisance du Touch

3966 : Toujours un médecin à l'écoute des patients en Midi-Pyrénées

(la nuit, le week-end et les jours fériés)

Le « bruit » :

Lundi au vendredi :

8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h

Samedi : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h

Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h et 16 h à 18 h

(Le non-respect de ces horaires est une infraction passible d'une amende conformément à l'article 131-3 du code pénal)

URGENCES VÉTÉRINAIRES

Clinique Vétérinaire de Garde au :

05 61 11 21 31

Nuits à partir de 19h—Week-ends à partir du samedi midi et jours fériés.

Vous ne pouvez pas vous déplacer?

Un service vétérinaire de garde intervient désormais sur Saiguède.

Pour toutes les urgences sur les animaux de compagnie, les vétérinaires consultent à domicile et 7 jours/7 : **3115**

https://www.urgences-veterinaires.fr